

Lancement d'une collecte séparée des déchets alimentaires sur votre quartier

Bien triés, les déchets alimentaires sont compostés
pour enrichir les sols agricoles et faire pousser
de nouveaux végétaux



NOS DÉCHETS
ONT DE LA
RESSOURCE

Comment ça marche ?

- Je reçois un seau à compost par Nantes Métropole
- J'ai accès à un point de collecte installé à proximité de chez moi pour y déposer mes déchets alimentaires.

①



J'installe mon seau à compost dans la cuisine.

②



Au quotidien, je jette mes déchets alimentaires dans le seau à compost en suivant les consignes de tri.

Retrouvez des astuces pour le garder propre page suivante.

③

Je dépose mes déchets alimentaires dans un des points de collecte du quartier, identifiables par ce visuel



Je mets exclusivement dans mon seau à compost

TOUS LES RESTES DE CUISINE ET DE REPAS



Je ne mets surtout pas



Emballages et sacs en plastique, sacs poubelle, bouteilles en verre, couches, litières, produits toxiques



Des astuces pour faciliter la gestion de mes déchets alimentaires

✓ Pour garder mon seau à compost propre

- Je peux mettre au fond du papier journal, du papier kraft, de l'essuie-tout.
- Je le vide régulièrement au point de collecte.
- Je le rince régulièrement.



✓ Je n'utilise pas de sacs en plastique pour emballer mes déchets alimentaires

- ### ✓ Si je suis équipé-e d'un composteur ou lombricomposteur, j'utilise la collecte hebdomadaire en complément pour ce que je ne composte pas, comme la viande par exemple.
- Nantes Métropole propose une aide financière à l'achat d'un composteur individuel, plus d'information sur metropole.nantes.fr



Déchets alimentaires

180 points de collecte sont installés sur l'ensemble du quartier Nantes Nord, ce qui vous permet d'avoir un point de collecte proche de chez vous.

Pour savoir où se trouvent ces points de collecte, et repérer celui qui sera le plus facile à utiliser pour vous :



Installez la tuile « déchets » dans l'application mobile Nantes Dans Ma Poche (disponible sur Google Play et Apple Store). Une fois votre adresse renseignée, vous pourrez avoir accès aux points de collecte les plus proches de chez vous.



Consultez le site cartoquartiers.fr. Dans la rubrique « tri, déchets et réemploi », sélectionnez « point collecte déchets alimentaires » puis renseignez votre adresse pour voir où se situent les points de collecte à proximité de votre domicile.

UNE QUESTION ?

Contactez AlloNantes au 02 40 41 9000

(du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h - prix d'un appel local)